

# GAP TALLARD DURANCE

VOTRE MAGAZINE

AUTOMNE 2023

#18

## MOBILITÉ

De nouvelles sections  
de véloroutes en 2024

p. 21

## TOURISME

Gap et Tallard classées  
« stations de tourisme »

p. 13

## PATRIMOINE

Sauver le château  
de Jarjayes

p. 25

Communauté d'Agglomération  
**GAP•TALLARD•DURANCE**



## DÉCHETS

Composter ses  
biodéchets pour  
ne plus les jeter

p. 16 > 19







## Mémoire

C'est le dernier témoignage laissé par les habitants de Chaudun, lorsqu'ils durent quitter leur village en 1895. La chapelle-mémorial, dont seul subsiste le pignon, participe aujourd'hui à l'atmosphère particulière du lieu et offre un bel angle de vue sur les hauts sommets qui séparent le vallon de Gap-Chaudun du Dévoluy.

*Photo Eloïse Thomas/Office de tourisme Gap Tallard Vallées*







## Nous devons réduire nos déchets à la source

**I**l n'y a pas de petits gestes pour protéger notre environnement. La question des biodéchets en est un bel exemple. Epluchures, déchets de cuisine, feuilles mortes et autres branchages n'ont rien à faire dans nos sacs poubelles. Ils sont facilement valorisables, grâce au compostage, dans nos potagers et nos espaces verts. Et pourtant, ils représentent 30% des déchets que nous enfouissons chaque année.

Une véritable aberration non seulement pour l'environnement mais aussi pour leur poids dans nos taxes locales. Parce qu'il faut collecter ces déchets, les transporter, payer leur traitement et voir augmenter aussi la taxe que l'Agglomération doit payer à l'Etat pour tous les déchets qu'elle enfouit (TGAP). Tout cela se chiffre en centaines de milliers d'euros chaque année pour notre territoire ! Nous avons donc tout intérêt à faire des efforts pour réduire nos déchets à la source.

Nous n'avons pas attendu l'obligation qui nous est faite par la loi à partir du 1er janvier 2024 pour tenir compte de cette réalité. Voilà plus de 15 ans que nous proposons des composteurs individuels à un prix symbolique à tous ceux qui le souhaitent. Près d'un tiers des maisons individuelles de l'Agglomération en sont équipées. Ce dispositif a été étendu en 2018 aux composteurs collectifs pour les copropriétés, les écoles, les entreprises... Nous mettons progressivement en place le compostage partagé dans tous les villages de l'Agglomération et dans les secteurs ruraux de Gap.

Dans nos trois déchetteries, nous recueillons aussi près de 3000 tonnes de déchets verts, qui sont valorisés, notamment sous forme de compost. Tout comme le sont nos boues d'épuration. Demain, ce sera peut-être par le biais d'un méthaniseur, si nous trouvons un lieu qui puisse l'accueillir à proximité d'une conduite de gaz naturel. À Gap, depuis dix ans, des agriculteurs des Fauvins transforment ainsi en électricité 5000 à 6000 tonnes de déchets par an, provenant en partie de leur élevage. Il y a aussi une initiative associative pour collecter et valoriser les déchets de quelques restaurants volontaires de Gap.

Tous ces gestes, petits et grands, sont importants. Ils doivent encore s'amplifier. Nous sommes bien conscients qu'il nous faut aussi trouver d'autres solutions, notamment pour tous les habitants qui vivent en milieu urbain. Une étude va nous permettre de définir le dispositif de tri à la source qui sera le plus adapté à notre territoire, tout en étant financièrement raisonnable.

Sur cette question comme sur bien d'autres, la Communauté d'agglomération ne reste pas les bras croisés. Elle agit, tout en veillant à le faire avec pragmatisme. Mais, quels que soient les outils mis en place et les bonnes volontés, la réussite reposera avant tout sur une prise de conscience collective.

**Roger DIDIER**

*Président de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance*

**Directeur de la publication :**  
Roger Didier.

**Coordination :**  
Mathilde Meglioli.

**Textes :**  
Services de la Communauté d'agglomération, communes, Agence de communication Kangourou.

**Photos :**  
Stéphane Demard (Communauté d'agglomération), communes de l'Agglomération, Eloïse Thomas, Alpœuf, Hortense Nature, Gaec des Balcons de Gap, Office de tourisme Gap Tallard Vallées, Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance (Direction de l'assainissement, Direction Cohésion urbaine et sociale, Direction de la communication), Adobe Stock, Agence Kangourou, Rémi Fabregue.

**Réalisation graphique :**  
À l'Atelier.

**Impression :**  
Perfectmix- Photoffset.

## Plein cadre, Édito et Brèves



p 2 &gt; 5

## La Vie des communes



p 6 &gt; 8

> L'actualité des communes  
de l'Agglomération

## L'Agglo en action



p 9 &gt; 15

- > L'entreprise Bayle étend son implantation
- > Alpœuf : des œufs par millions
- > Gap et Tallard classées « stations de tourisme »
- > Une nouvelle marque touristique pour le territoire

## Le dossier



p 16 &gt; 19

> Ne jetons plus les déchets compostables  
dans nos poubelles

## Perspectives



p 20 &gt; 23

- > Haut-Gap : le renouvellement urbain est en marche
- > De nouvelles sections de véloroutes en 2024
- > Quand le lisier produit de l'énergie

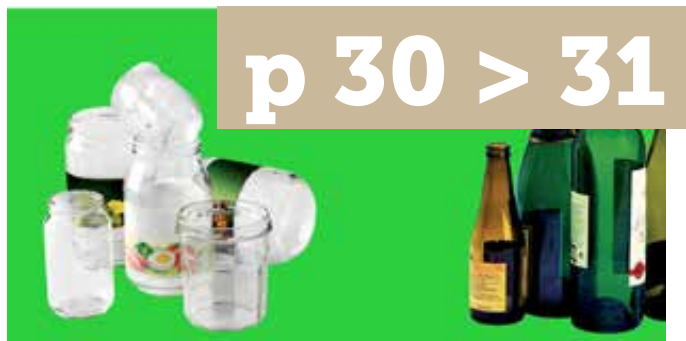
## Découvertes et Art de vivre



p 24 &gt; 29

- > Portrait : à 9 ans, Dina est déjà un prodige du violon
- > Sur les sentiers de l'Agglo : le Pic de Gleize par le sentier de ronde
- > Le château de Jarjayes promis à une renaissance
- > L'agenda

## Vie pratique



p 30 &gt; 31

- > Les numéros utiles
- > Consignes de tri



## L'accueil de loisirs de l'Agglomération désormais ouvert le mercredi



Depuis le 6 septembre, l'accueil de loisirs de la Communauté d'agglomération fonctionne chaque mercredi de l'année scolaire, de 7h30 à 18h30. Disposant de 48 places, il est ouvert aux enfants de 3 à 14 ans des communes de l'agglomération (hors Gap et Claret, qui possèdent leur propre service d'accueil). Pour cette première année, l'accueil se déroule à l'école Saint-Exupéry à Tallard, louée par la commune à la Communauté d'agglomération. L'accueil des enfants est assuré par les agents de l'Agglomération.

« Avec ce nouveau service, l'Agglomération répond aux besoins des parents qui travaillent », se félicitent Roger Didier, président de l'Agglomération, et Claudie Joubert, vice-présidente en charge notamment de l'ALSH. Ce nouveau service complète l'offre existante pendant les vacances scolaires.

Infos : 07 60 31 48 35 ; [inscriptions.alsh@agglo-gap.fr](mailto:inscriptions.alsh@agglo-gap.fr).

## Compétence eau : Roger Didier a écrit au chef de l'État

Roger Didier, président de la Communauté d'agglomération, a écrit au Président de la République à la suite de son déplacement à Savines-le-Lac en mars dernier. Emmanuel Macron avait reconnu la nécessité de mettre « beaucoup de souplesse et d'apaisement, travailler en commun » en matière de gouvernance de l'eau. Sur ce sujet éminemment sensible au sein de l'Agglomération, où une convention de délégation de compétence de l'eau a été votée en novembre 2020 en faveur de 12 des 17 communes, Roger Didier a rappelé à Emmanuel Macron que des différences d'interprétation entre les administrations des Finances publiques et de l'Intérieur « ont généré de grosses difficultés d'application des conventions ».

Dans sa réponse en date du 7 août, le chef de cabinet du Président de la République assure Roger Didier « de l'attention portée à (ses) attentes relatives à la gestion de la compétence de l'eau par les communes ». Il souligne que l'ambition du plan d'action annoncé à Savines-le-Lac a « pour objectif notamment d'améliorer la gouvernance de la gestion de l'eau ».

## Quatre entreprises de l'Agglo en lice pour les Trophées de la CCI

La 15<sup>e</sup> édition des Trophées de l'entreprise, organisés par la CCI des Hautes-Alpes, se déroulera le 26 mars 2024, au Quattro à Gap. C'est l'industrie qui constituera le fil rouge de cette nouvelle édition. Neuf entreprises ont été nommées par le jury, dont quatre sont implantées dans l'agglomération Gap-Tallard-Durance.

En catégorie « savoir-faire constructif et productif », Falpa (Vitrolles) est l'une des trois entreprises en lice. Dans la catégorie « savoir-faire technique et novateur », deux sur trois sont installées à l'aérodrome de Gap-Tallard : Beringer aéro et G1 aviation. Enfin, dans la catégorie « savoir-faire agronomique et alimentaire », Acanthis laboratoire (Lardier-et-Valençay) figure parmi les trois nommées.

## 107 animations cet été au Haut-Gap et dans les quartiers de veille



En juillet et août, l'opération Quartiers d'été a permis de proposer 107 animations aux jeunes de moins de 25 ans du quartier prioritaire du Haut-Gap et des quartiers de veille. Pour cette opération 2023, ces jeunes ont pu profiter de séjours culturels, d'activités sportives, mais aussi d'échanges avec les services publics comme le SDIS, l'armée ou encore la police municipale. Ils ont aussi été conviés à une action de sensibilisation aux handicaps à travers des ateliers destinés à les mettre en situation. Ce dispositif est porté par l'État en lien avec l'Agglomération, la Ville de Gap et les associations.



# Pelleautier

## Un clocher rénové

La fête de Pelleautier a été l'occasion de découvrir le clocher de l'église, qui a bénéficié d'une rénovation complète de sa couverture et de la croix, laquelle menaçait de tomber. Ce chantier d'un montant de 60 000 € a été cofinancé à hauteur de 40 % par le Département et de 20 % par la Région. « C'est une réalisation remarquable qui était nécessaire : la croix a retrouvé sa place après avoir été refaite et la couverture est finie », se félicite le maire, Christian Hubaud. La municipalité envisage de poursuivre ces travaux en rénovant la toiture et recherche des financements pour y parvenir.



## Une charte de soutien à l'artisanat de proximité



Sur la zone de Gandière, la délégation a notamment visité l'entreprise Alpes Rectification.

Le 18 septembre dernier, la commune de La Saulce recevait Fabrice Zimmermann, président départemental de la Chambre de métiers et de l'artisanat, et son équipe pour signer une « charte de soutien à l'activité économique de proximité et de valorisation du consommateur local et artisanal », en présence de Benoît Rochas, secrétaire général de la préfecture, et de plusieurs élus des communes voisines.

Avant cette signature, la délégation a visité les zones d'activité en plein développement de Gandière et de la Beaume. Elle a rencontré trois entreprises récemment installées, notamment Alpes Rectification (mécanique automobile et

industrielle, réalisation de pièces pour l'aéronautique), dont l'équipement et le savoir-faire sont reconnus dans tout le Sud-Est, et Abram Distribution (quincaillerie et aciers), entreprise manosquienne qui a souhaité se rapprocher de ses clients haut-alpins.

La visite s'est poursuivie dans le cœur de village avec l'atelier de Jean-Roch Vaunois, qui après des études d'ingénieur en aéronautique a décidé de reprendre la petite entreprise de bobinage locale et ainsi faire perdurer un métier artisanal en voie de disparition. Puis à l'institut de beauté et de bien-être « la Cascade », créé par Sandrine Charlemagne.

Lors de la signature de la convention, le maire, Roger Grimaud, rappelait que 44 entreprises artisanales étaient à ce jour installées sur la commune et que l'objectif était de continuer à promouvoir de nouvelles installations. « Cette politique d'accueil entre dans le cadre plus global que la commune a créé avec l'apport de services de proximité aussi bien administratifs que dans les domaines de la santé, du commerce et de l'artisanat de proximité », précisait Roger Grimaud. Un engagement que saluait Fabrice Zimmermann, en insistant sur l'importance de l'artisanat et du commerce local pour une commune et sa population.



La charte a été signée par Fabrice Zimmermann et Roger Grimaud.

# Esparron

TERRITOIRES



## Un bouldodrome dans le village

La commune d'Esparron a réalisé un bouldodrome dans le village pour un montant de 4425 € HT, grâce au concours de la Communauté d'agglomération (1548,75 €) et du Département (1327,50 €).

La commune a par ailleurs dû entreprendre des travaux de drainage d'un mur de la mairie. D'un montant total de 14 580 € HT, ce chantier a bénéficié d'une subvention de 5 103 € de l'Agglomération et de 4 300 € du Département.

# Tallard

## Un musée d'art numérique à la Médiathèque

Le 16 septembre, la médiathèque municipale Michel Serres fêtait ses 5 ans. C'était l'occasion pour la municipalité d'inaugurer la Micro-folie Tallard, un musée d'art numérique implanté dans la salle d'animation.

Pour l'occasion, le public est venu nombreux assister aux nombreuses animations imaginées par l'équipe de la médiathèque. Il était notamment proposé un atelier d'écriture de groupe, ainsi qu'un atelier d'origamis. Des maquettes d'œuvres volantes étaient présentées en avant-première de l'exposition "Art of flying" qui est visible jusqu'en décembre.

La compagnie de danse contemporaine Nawel Oulad a participé activement à cet anniversaire tout au long de la journée.

Pour Daniel Borel, maire de Tallard, et son adjoint à la culture, Christian Paput, « ce projet est le fruit de l'engagement municipal,



depuis 2021, pour offrir un accès élargi à la culture, à l'art et à la créativité ».

## Des milliers d'œuvres numérisées à découvrir

Soutenu par l'État et accompagné par La Villette, le dispositif Micro-folie consiste à intégrer un musée numérique au cœur d'un équipement déjà existant. Il permet de découvrir les chefs d'œuvre de nombreux musées nationaux et internationaux numérisés en très haute définition. Grâce au grand écran, aux tablettes et au système de sonorisation, toutes

les formes artistiques peuvent être mises à l'honneur.

Un peu plus de 2500 œuvres sont à découvrir, que ce soit une exposition du Louvre ou un concert de la Philharmonie de Paris. C'est la deuxième Micro-folie des Hautes-Alpes après celle du Musée muséum départemental de Gap.

*La Micro-folie est accessible sur réservation pour les conférences, les associations, les groupes scolaires et les animations exceptionnelles. Elle est en libre accès le vendredi de 16 à 18 heures pour une découverte en autonomie.*





# Sigoyer

## Une nouvelle station d'épuration biologique aux Guérins

Initialement réalisée en 1964 par un opérateur privé dans la perspective de projets immobiliers qui n'ont pas vu le jour et remise en service dans les années 2000, la station d'épuration desservant le quartier des Guérins était devenue obsolète. La Communauté d'agglomération a décidé de réaliser une nouvelle station biologique par filtres plantés de roseaux, dimensionnée pour 190 équivalents habitants, sur un terrain attenant à l'ancienne, acquis dans ce but. Il s'agit de la onzième station d'épuration de ce type sur les dix-sept dont dispose l'Agglomération.

Aux Guérins, un premier niveau de 285 m<sup>2</sup>, composé de trois lits de filtres plantés de roseaux ali-

mentés alternativement par un système de chasse actionné deux fois par semaine, assure un premier traitement. Un second niveau de 190 m<sup>2</sup> de même nature complète le processus, avant le rejet des eaux traitées dans le torrent du Baudon. Cette station biologique fera l'objet d'un désherbage manuel deux fois par an, au printemps et à l'automne, afin d'éliminer les plantes qui peuvent se développer, dont des plants de tomates... C'est d'ailleurs l'occasion de rappeler qu'il faut être vigilant à ce qu'on jette dans son évier et surtout ses toilettes, car cela a des conséquences sur le fonctionnement de l'assainissement.

Les travaux engagés en mai se sont achevés cet été, permettant la mise en service de la nouvelle station d'épuration début septembre. L'ancienne station a été démolie courant septembre. Un local d'exploitation doit encore être installé.

Le coût de l'opération est de 344 000 € HT. La Communauté d'agglomération a bénéficié d'un total de 204 850 € de subventions de l'Agence de l'eau, de l'Etat (DETR) et du Département.





# L'entreprise Bayle étend son implantation



## Une nouvelle unité à Lardier-et-Valença

Cinquième génération dans le bois, Jauffrey Bayle entend se lancer dans la bûche compressée. Cette nouvelle unité, créée sur le site de Lardier-et-Valença, va permettre de transformer en bûches compressées les « poussières » issues de la cribreuse. Ce nouveau produit sera commercialisé en 2024.

Implantée depuis 2012 sur la zone d'activité du Plan de Lardier, l'entreprise de production de plaquettes forestières de bois-énergie vient d'acquérir 4000 m<sup>2</sup> supplémentaires et va agrandir ses locaux.

**D**es grumes à perte de vue et des montagnes de plaquettes forestières qui s'accumulent sous des hangars. À Lardier-et-Valença, l'entreprise Bayle n'en finit pas de s'agrandir depuis qu'elle s'est implantée sur la zone d'activité, en 2012. À l'origine, elle occupait un terrain de 1500 m<sup>2</sup>, acheté à la commune, avec le soutien du maire, Rémi Costorier. Onze ans plus tard, avec la très récente acquisition d'une parcelle de 4000 m<sup>2</sup> à la Communauté d'agglomération, le site occupe 13 000 m<sup>2</sup>. Et Patrick et Huguette Bayle, les cogérants de l'entreprise, aimeraient élargir encore leurs horizons.

C'est en 1987 que le couple a commencé le négoce de bois, après avoir repris l'exploitation forestière familiale de Selonnet, dans la vallée de la Blanche. En 2003, l'entreprise, à la recherche de nouveaux débouchés, décide d'investir dans le bois-énergie. « Personne n'y croyait à l'époque, et surtout pas les banques », avoue Huguette Bayle.

À force d'opiniâtreté et après de premiers essais avec les communes forestières, le couple a convaincu des élus d'investir dans les chaudières bois. Qui ont peu à peu fleuri dans les Alpes du

Sud. Aujourd'hui, l'entreprise alimente 58 chaufferies bois dans les Hautes-Alpes, 56 dans les Alpes-de-Haute-Provence et 46 dans le reste de la région. La production de plaquettes forestières est passée de 200 tonnes en 2005 à 26 000 tonnes aujourd'hui. Une bonne partie – 14 000 à 15 000 tonnes – est issue de la plateforme de Lardier-et-Valença, commune choisie pour « son emplacement stratégique » face à l'émergence du bois-énergie dans les Hautes-Alpes.

### « Nous ne sommes pas des industriels »

Pour assurer sa production, la société Bayle a besoin d'environ 35 000 tonnes de bois par an. « Notre particularité, dans la région, c'est que nous contrôlons toute la chaîne », explique Mme Bayle. « Nous avons du bois sur pied, nous l'abattons et nous le

trions. Notre métier, c'est le triage du bois. Nous ne sommes pas des industriels. Le bois qui doit aller à la charpente et à la scierie, il va à la charpente et à la scierie, il n'est pas utilisé en bois-énergie. »

L'entreprise est cependant confrontée à « de gros problèmes d'approvisionnement en bois rond. Il y a pénurie. On ne peut pas lutter contre l'industrie qui peut réviser ses prix en fonction de l'évolution de la demande. Nous avons des engagements sur des marchés publics et nous n'avons de notre côté qu'une indexation annuelle. »

L'objectif de l'entreprise est aujourd'hui de créer une scierie, notamment pour produire des palettes et utiliser les déchets pour le bois-énergie. « Normalement, nous devons la réaliser à Mison, car nous avons besoin de 3 à 4 hectares, mais nous sommes confrontés à la présence d'une plante protégée sur le site », explique Huguette Bayle. « De ce fait, il n'est pas exclu que ce projet se réalise à Lardier-et-Valença, même si ce serait avec une importance moindre, faute de disposer du foncier suffisant. » Quoi qu'il en soit, la décision sera prise en 2024.



Jauffrey Bayle et sa mère Huguette sur la plateforme de Lardier-et-Valença.



## Un projet d'interface pour remotiver les sportifs blessés

Coach d'haltérophilie et développeuse d'applications, Julie Ramadanoski projette de lancer Inari, un plan de motivation pour sportifs amateurs blessés.

« **J**e vois énormément de sportifs amateurs blessés qui lâchent l'affaire », constate Julie Ramadanoski. « Quand on est blessé, on n'est plus dans la vie de l'équipe, du club, et on se sent abandonné. Surtout quand on n'a pas l'impression de progresser dans sa rééducation. Il peut y avoir un constat d'échec » Graphiste de formation et développeuse web, elle pratique aussi l'haltérophilie et le crossfit depuis dix ans. D'où son idée de conjuguer ses différentes compétences pour bâtir un plan motivationnel pour sportifs amateurs blessés.

Accompagnée par l'incubateur Gaaap, Julie Ramadanoski a lancé le projet Inari. « L'objectif est de les aider à guérir le plus vite possible en suivant leur progression, leur douleur, en leur proposant des alternatives pour leur éviter d'abandonner, ce qui est trop souvent le cas. »

L'innovation d'Inari, c'est de « fournir une interface pour les soignants afin de bénéficier d'un suivi et de définir un plan sur mesure. Le but est de réunir toutes les données et qu'un algorithme donne les informations nécessaires, propose peut-être une playlist musicale... » Depuis le lancement de son projet, l'an dernier, « l'idée a évolué », reconnaît Julie Ramadanoski. A l'origine, elle imaginait ainsi récompenser les efforts grâce à la blockchain et la cryptomonnaie. « Je compte quand même garder le principe de la récompense », dit-elle.

Actuellement, elle s'emploie à élargir le panel de professionnels impliqués dans l'élaboration du protocole afin de parvenir à un bêta-test, une première version de la future interface. Parallèlement, elle est à la recherche de sportifs amateurs blessés volontaires « afin de valider l'intérêt des gens pour cet usage ». C'est son objectif d'ici la fin de l'année.

**Gaaap, un incubateur et des espaces de coworking à Gap et Tallard**



Vous avez un projet innovant ? L'incubateur Gaaap, créé en 2018 par la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance et la CCI des Hautes-Alpes, est là pour vous aider à concrétiser votre idée. Grâce à la mutualisation de compétences et à un réseau d'experts, l'incubateur accompagne les porteurs de projet et les start-ups au quotidien pendant 6 à 24 mois : coaching personnalisé, ateliers dédiés, moments d'échanges, ouverture à un réseau de financeurs...

Gaaap, ce sont aussi deux espaces de coworking à Gap et Tallard pour des utilisateurs nomades ou permanents, qui permettent d'échanger, de mutualiser et de progresser. Un programme d'ateliers sur le digital est ainsi accessible aux coworkers.

Depuis sa création en 2018, l'incubateur a accueilli 40 projets innovants et plus de 180 entreprises ont utilisé l'espace de coworking de Gap. Celui de Tallard a ouvert ses portes cet été.

[www.gaaap.fr](http://www.gaaap.fr)



# Une application qui référence plus de 5000 refuges

Passionnés de montagne et accompagnés par Gaaap, Tara Mohri-Cotti et Jérémy Yvinec ont eu l'idée de concevoir une application mobile référençant les refuges de montagne en France et dans le monde entier.

**A**ussi étrange que cela puisse paraître, il n'existait pas encore d'application mobile de référencement centralisé de l'ensemble des refuges de montagne en France et à l'étranger. Jérémy Yvinec est d'autant mieux placé pour le regretter qu'avec sa compagne Tara Mohri-Cotti, ils adorent la montagne et la pratiquent énormément, que ce soit en trail, à ski ou en VTT. Breton d'origine, Jérémy, 26 ans, est installé depuis cinq ans à Gap où il a obtenu sa licence pro multimédia à l'IUT. Il est développeur web et mobile. Quant à Tara, 22 ans, elle poursuit ses études de physique mécanique à distance. Ensemble, ils ont eu l'idée de créer l'application Refuge, mise en service en janvier 2023.

« Nous avons référencé plus de 5000 refuges », explique Jérémy Yvinec. 300 sont situés en France, essentiellement dans les Alpes et les Pyrénées, les autres en Europe, mais aussi au Canada ou en Nouvelle-Zélande.

« Nous avons constitué une grosse base de données alimentée avec des éléments que nous avons collectés, et les utilisateurs comme les gardiens de refuges ont la possibilité de mettre à jour les informations ou d'ajouter des refuges », complète-t-il. L'application permet de connaître l'emplacement, la capacité d'accueil, les itinéraires du secteur et de visionner des photos du refuge.



Tara Mohri-Cotti et Jérémy Yvinec ont présenté leur appli au salon VivaTech en juin dernier.

Un site internet ([www.refugecamp.com](http://www.refugecamp.com)) a par ailleurs été créé.

L'application est téléchargeable gratuitement. « Nous avons de très bons retours, que ce soit des utilisateurs ou des gardiens de refuge », se félicite-t-il. L'appli compte déjà plus d'un millier d'utilisateurs actifs par mois. La communication passe essentiellement par les réseaux sociaux, des articles dans les médias... Le couple a aussi pu participer au salon VivaTech à Paris, en juin dernier, grâce à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : une belle opportunité de se faire connaître lors d'un événement accueillant 100 000 visiteurs.

## Un système de réservation en ligne à l'essai

Au sein de l'incubateur Gaaap, Tara Mohri-Cotti et Jérémy Yvinec s'emploient à affiner leur mo-

dèle économique. « Nous allons développer des offres premium qui permettront d'accéder à des fonctionnalités supplémentaires : accès à une carte 3D, à une carte IGN... Nous envisageons des partenariats avec les offices de tourisme et des entreprises. Nous espérons proposer nos services autour des territoires. »

Prochaine étape : la mise en place d'un système de réservation en ligne. « Notre objectif est de le tester d'ici la fin de l'année ou début 2024, et vraiment de l'étendre avant l'été », annonce Jérémy Yvinec.

La start-up est actuellement en pleine recherche de financements pour poursuivre son développement.





## Des œufs par millions

L'histoire d'Alpœuf a débuté il y a 50 ans à Romette. Aujourd'hui, l'entreprise a investi dans une calibreuse nouvelle génération pour trier 18 millions d'œufs par an, dont la moitié provient de poules élevées en plein air ou bio.

**C'**est une belle saga familiale qui se poursuit. Elle est née à Romette au début des années 70. « Au départ, notre père travaillait pour la coopérative Avineige », se remémore Annick Cesmat, gérante d'Alpœuf. « Il avait installé une petite calibreuse dans son garage. Au bout de quelques années, il a racheté l'entreprise. » Roger Lesbros et sa femme Raymonde créent Alpœuf en 1973, puis s'installent dans un dépôt plus vaste à Pont-Sarrazin en 1978.

Cinquante ans après, les locaux se sont un peu agrandis, la troisième génération est en passe de reprendre la gestion de l'entreprise (ils sont cinq à l'avoir intégrée) et, depuis mai dernier, c'est une calibreuse nouvelle génération qui y a fait son entrée. « C'est un gros investissement qui nous permet de trier jusqu'à 36 000 œufs à l'heure, alors que la précédente n'en faisait que la moitié. » Yves Lesbros sourit : « La première calibreuse, à Romette, était arrivée sur une remorque de voiture. Il a fallu trois semi-remorques pour celle-là ! »

Les plateaux d'œufs en vrac, préalablement séparés en fonction de leur origine, sont déposés au dé-

but de la chaîne. Après une vérification visuelle qui permet d'éliminer ceux qui sont cassés, fêlés ou sales, les œufs sont pesés, datés et triés vers les différentes lignes sur lesquelles ils sont emballés automatiquement en boîtes de six, dix ou douze, ou sur des plateaux à alvéoles, sans jamais se toucher entre eux. Au bout de la ligne, des salariées rangent les boîtes dans des cartons.

### Une activité multipliée par 4 ou 5 en février

18 millions d'œufs sont ainsi conditionnés chaque année, avant de partir vers le commerce (grande distribution, épiceries, boucheries, boulangeries), les collectivités et les restaurants par le biais de grossistes alimentaires. « Nous sommes notamment distribués par Alpagel, ce qui nous assure une présence en Rhône-Alpes, dans le Languedoc... », relève Mme Cesmat. Chaque jour, ce sont trois camions et deux fourgons qui effectuent des tournées de livraison. S'y ajoutent les ovoproduits (blancs d'œufs, œufs durs, œufs liquides...), fournis par des casseries du Nord de la France.

### L'envolée des œufs « plein air »

Alpœuf propose des œufs de poules élevées en plein air depuis une vingtaine d'années. Ils proviennent actuellement d'un élevage de 16000 poules à Trescléoux et l'entreprise recherche actuellement un second producteur. Leur part ne cesse de progresser (+10% cette année) pour dépasser 40%. Quant aux œufs bio, qui sont tous issus d'élevages haut-alpins, ils représentent environ 8% des ventes.

Au total, plus de la moitié des œufs est estampillée de la marque « Hautes-Alpes Naturellement ».

Les œufs traditionnels sont quant à eux issus d'élevages de départements voisins (Drôme-Ardèche et Isère).

L'entreprise emploie entre 13 et 15 salariés pour un chiffre d'affaires de 3 M€ par an. « Le volume peut être multiplié par quatre à cinq suivant les périodes », souligne Annick Cesmat. Le pic d'activité est atteint pendant les vacances de février. La production est aussi soutenue pendant l'été et à Noël. « Notre force, c'est la présence sur place », considère la gérante. « Il y a beaucoup de grandes surfaces où nous gérons directement le rayon. »

Après avoir fêté ses 50 ans autour de sa nouvelle calibreuse, le prochain projet d'Alpœuf sera de trouver des locaux plus vastes.



# Gap et Tallard classées « stations de tourisme »

En obtenant leur classement, cet été, les deux communes sont les étendards des ambitions touristiques de toute l'Agglomération.

**D**epuis le 28 août, l'Agglomération compte deux « stations de tourisme » : Gap et Tallard, jusqu'ici classées « communes touristiques », ont obtenu ce label dont bénéficient environ 500 communes en France, dont treize dans les Hautes-Alpes.

« Sur les 17 communes de l'Agglomération, deux sont classées stations de tourisme et une troisième, Sigoyer, est commune touristique, ce qui est valorisant pour elles et ce qui rappelle aussi que nous sommes bien un territoire touristique », se félicite Régis Alexandre, directeur de l'Office de tourisme Gap Tallard Vallées.

Une station de tourisme doit disposer d'une capacité d'hébergement diversifié et de qualité, mettre en place une politique active d'accueil, d'information et de promotion touristique, montrer son excellence en matière d'offre et d'accueil touristique, mettre en avant des ressources naturelles du site et du patrimoine, détenir un office de tourisme classé, faciliter l'accès et la circulation, disposer de commerces de proximité... Depuis cette année, il faut aussi

répondre à des critères de développement durable du tourisme : développement des mobilités douces et durable, sobriété énergétique, préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité, et mise en valeur des circuits courts et de l'économie circulaire.

## « L'ambition d'une stratégie touristique »

Dans le cas de Gap et de Tallard, les atouts sont indéniables. Domaine de Charance, plateau de Gap-Bayard, patrimoine et équipements sportifs et de loisirs ont pu être mis en avant par la Ville de Gap. De son côté, Tallard a pu s'appuyer sur son château, son aéroport, ses activités d'eau vive sur la Durance et sa piscine. Les deux communes disposent aussi d'une hôtellerie diversifiée, de trois campings, de marchés et d'un tissu commercial dynamique. La politique de la Communauté d'agglomération en matière de déplacements doux (transports urbains gratuits, création de véloroutes...) a aussi été prise en compte.

Mais le préalable indispensable à ce classement était la moderni-

sation de l'Office de tourisme Gap Tallard Vallées et son propre classement en catégorie 1. Devenu intercommunal en 2017, l'Office de tourisme a engagé une démarche de professionnalisation qui lui a permis de décrocher la marque « Qualité Tourisme » puis son classement dans la plus haute catégorie existante, l'an dernier. Les communes de Gap et de Tallard ont ensuite pu déposer leur dossier pour obtenir le statut de « station classée de tourisme », avec le concours actif de l'Office de tourisme intercommunal.

« Avec trois communes touristiques reconnues sur le territoire, nous avons comme nouvelle ambition au sein de l'Agglomération de travailler sur une stratégie touristique, avec un groupe de travail d'une dizaine d'élus », relève Solène Forest, vice-présidente de la Communauté d'agglomération et présidente de l'Office de tourisme Gap Tallard Vallées. « Ce qui va permettre de fixer à l'Office de tourisme des objectifs à atteindre sur les 3, 6 et 9 prochaines années. »



Le château de Charance à Gap.



Une visite guidée au château de Tallard.



# Quelle marque pour identifier le territoire ?

Une démarche de marketing territorial a été engagée autour de l'identité touristique de l'agglomération, afin de mieux la positionner par rapport aux recherches des vacanciers.



« **N**otre territoire de 17 communes sur deux départements, tourné vers la Provence d'un côté et vers la montagne de l'autre, est diffus », analyse Régis Alexandre, directeur de l'Office de tourisme Gap Tallard Vallées. « C'est une force en termes d'offre, mais c'est aussi un handicap car nous ne sommes pas visibles. Nous devons nous positionner pour avoir une existence en tant que destination et pas seulement de territoire de consommation touristique, développer notre notoriété, correspondre à des mots-clés que les clients recherchent sur internet. C'est vraiment une démarche de marketing territorial. De ce positionnement découleront ensuite des actions. » Régis Alexandre le martèle : « Nous sommes en mesure de faire du tourisme 4 saisons, nous avons déjà des pépites, mais il faut que nous soyons identifiés comme une destination ».

Pour « ce projet important et majeur », comme le souligne Solène Forest, vice-présidente de l'Agglomération chargée du tourisme et présidente de l'Office de tourisme intercommunal, un travail de fond a été engagé depuis juin. Une agence spécialisée dans le

marketing territorial, Hula Hoop, a été retenue pour conduire cette démarche, financée par l'Etat et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de l'Espace valléen.

Pour alimenter cette analyse extérieure indispensable, l'agence a réalisé de nombreux entretiens approfondis avec des professionnels du tourisme et des élus pour appréhender leur vision du territoire, ses points forts et ses points faibles. Elle a également travaillé sur les reportages concernant le territoire, les données provenant de différents observatoires... Une première approche des choix stratégiques préconisés a alimenté des ateliers participatifs avec des élus et des techniciens de l'agglomération.

## Une marque symbole d'un positionnement stratégique

Un questionnaire a aussi été mis en ligne en octobre à destination du grand public. Plus de 500 personnes y ont déjà participé en 15 jours. « L'une des questions est de savoir si les deux identités provençale et montagnarde sont partagées », relève Régis Alexandre.

« Il ressort clairement de cette consultation que l'identité du territoire est rattachée aux Alpes. » D'autres éléments marquants se sont dessinés et alimentent la réflexion autour de la marque qui représente le mieux l'agglomération en matière touristique.

Cette démarche va permettre de « déterminer un positionnement stratégique, d'y associer des mots-clés et des valeurs et de proposer une marque de destination touristique », explique le directeur de l'Office de tourisme. Ce nom sera aussi accompagné d'un logo et d'une charte graphique.

L'objectif est de le dévoiler d'ici la fin de l'année, au terme du débat qui s'engagera autour des propositions de l'agence. Solène Forest forme « le vœu que les habitants du territoire et les acteurs économiques soient les premiers ambassadeurs de notre destination. C'est pour cela que cette démarche est largement participative pour définir ensemble les forces, les valeurs et les emblèmes les plus marquants de notre bassin de vie. Cette marque de destination, chacun devra pouvoir se l'approprier. »



## L'Office de tourisme propose désormais la commercialisation des activités

**C**et été 2023 voit émerger, après études et tests de différentes solutions, le nouveau service de commercialisation des activités par l'Office de tourisme Gap Tallard Vallées. Fort d'un développement des services de boutique et surtout billetterie qui rencontrent un vif succès, l'Office de tourisme poursuit ses efforts en proposant dans ses bureaux d'accueil à Gap et à Tallard, mais également en ligne ([www.boutique.gap-tallard-vallees.fr](http://www.boutique.gap-tallard-vallees.fr)), la vente des activités sportives, de loisirs et de services touristiques.

Un service pratique à la fois pour les visiteurs, vacanciers et locaux, dont les démarches de réservations se retrouvent considérablement simplifiées ; pratique aussi pour les professionnels qui bénéficient d'une plus grande visibilité et d'un nouveau canal commercial. L'Office de tourisme répond ainsi à son objectif de soutien et d'accompagnement à la mise en marché de l'offre touristique.

Les plannings et les disponibilités des prestataires sont détaillés et actualisés, ce qui permet de réserver et recevoir immédiatement ses réservations/billets. À tout moment, les professionnels peuvent consulter ces informations grâce à l'application mobile dédiée. Ils peuvent modifier directement les jauges s'ils ont des modifications ou des réservations en direct.



### Comment bénéficier de ce nouveau service ?

Pour les professionnels qui souhaitent bénéficier ce service, l'Office de tourisme propose un conventionnement afin d'établir les modalités de commercialisation. L'Office de tourisme se charge d'intégrer les descriptifs, les photos et autres renseignements communiqués par le prestataire afin d'assurer une qualité et une homogénéité de la présentation de l'offre d'activités.

**Infos : [activites@gap-tallard-vallees.fr](mailto:activites@gap-tallard-vallees.fr).**

**Coordination & animation des socioprofessionnels : Aurore (04 22 53 54 15). Mise en marché et conventionnement : Véronique (04 92 52 56 54).**

## Céüse présente au salon de l'escalade



**G**ap Tallard Vallées était présent au 4<sup>e</sup> salon de l'escalade, les 29 et 30 septembre à Alpeexpo à Grenoble, en partenariat avec l'Agence de développement des Hautes-Alpes. La falaise de Céüse a été mise en avant à cette occasion, par le biais du topo et du « Carnet d'escalade en famille », édité par l'Office de tourisme.

Gap Tallard Vallées est intervenu lors du temps de présentation organisé par l'Agence de développement autour des temps forts de l'escalade, de la montagne et des spots du département.



## 1<sup>ère</sup> édition de la « Vélociné »

**V**élociné, c'est un concept imaginé par l'équipe de l'Office de tourisme, qui consistait à proposer une sortie à vélo nocturne, suivie d'un apéro et d'une soirée ciné à la Cinémathèque d'images de montagne, à Gap. Le 13 octobre, la sortie a très vite affiché complet et 50 participants se sont retrouvés devant la Maison du tourisme, place Jean-Marcellin, pour pédaler

24 km à la lumière des frontales vers les collines de Saint-Mens, Rambaud, La Bâtie-Vieille et revenir à la Cinémathèque pour une soirée gourmande et cinéma d'aventure. Le film-documentaire « Alaska-Patagonie : la grande traversée » a offert du rêve aux cyclistes et à tout le public s'étant joint à la projection. La Cinémathèque a fait salle comble.



# DOSSIER

## Ne jetons plus les déchets compostables dans nos poubelles

30% de nos déchets pourraient être valorisés dans les jardins, les champs, voire même pour produire du gaz naturel. À partir du 1<sup>er</sup> janvier, ce tri à la source des biodéchets sera une obligation.

**E**nviron 30% de vos poubelles sont constitués de biodéchets. Il s'agit principalement des déchets de cuisine (épluchures de légumes et autres restes alimentaires) et des déchets verts du jardin (taille de haie, tonte de gazon, feuilles mortes...). Alors qu'ils peuvent être valorisés de manière simple, notamment par le biais du compostage, une large partie de ces biodéchets est aujourd'hui enfouie.

C'est évidemment dommageable pour l'environnement, tant au niveau du traitement que du transport de ces déchets, et c'est aussi un coût pour les contribuables de l'Agglomération. Un coût direct pour le transport et le traitement des biodéchets, doublé de l'impact de leur volume sur la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) dont est redevable la Communauté d'agglomération pour les ordures ménagères qu'elle enfouit. La TGAP progresse chaque année : de 52 € par tonne cette année, elle passera à 59€ l'an prochain puis à 65€ en 2025. Si les 4000 tonnes de biodéchets de l'Agglomération n'étaient pas en-

fouies, cela représenterait plus de 230 000 € de taxe en moins, sans compter le coût de leur collecte et de leur traitement !

C'est pour cela que, depuis 2007, un dispositif de distribution de composteurs individuels existe sur le territoire, qui a été élargi aux composteurs collectifs en 2018 (lire l'encadré). Parallèlement, près de 3000 tonnes de déchets verts sont recueillis dans les trois déchetteries de l'Agglomération, ainsi qu'au quai de transfert de Saint-Jean à Gap (pour les professionnels). Ces déchets verts sont valorisés sous forme de compost, notamment avec les boues d'épuration, ou pour la production d'énergie au méthaniseur des Fauvins.

Cette incitation va désormais devenir une obligation puisque la loi impose le tri à la source des biodéchets à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### Une étude lancée sur le tri à la source

Si cette obligation est complexe à mettre en œuvre, comme le montre la situation au niveau na-



tional, « nous avons une réelle volonté de poursuivre et de renforcer notre politique ambitieuse et stratégique de gestion et de valorisation des biodéchets », relève Frédéric Louche, vice-président de la Communauté d'agglomération en charge de ces questions. Un bureau d'études est ainsi en cours de recrutement en vue de l'instauration d'un dispositif de tri à la source et de collecte séparée





Frédéric LOUCHE

## Un tiers des maisons individuelles équipé d'un composteur

Depuis 2007, un dispositif permet aux particuliers d'acheter un composteur individuel à tarif réduit. « Nous constatons un vrai engouement, notamment cette année », se félicite Karine Charvin, directrice de la gestion des déchets à l'Agglomération. 3707 foyers en sont équipés, soit près d'un tiers des maisons individuelles du territoire. À ce nombre s'ajoutent aussi tous les particuliers qui ont acheté un composteur dans le commerce et ceux qui pratiquent le compostage en tas.

De plus, depuis 2018, des composteurs collectifs sont mis en place par l'Agglomération dans le cadre d'aménagement d'aires de compostage partagées avec des équipements disposés en pied d'immeuble, dans des écoles...

Quinze copropriétés de Gap sont équipées. C'est aussi le cas de six écoles de Gap, du collège et lycée Saint-Joseph, des écoles de Lardier-et-Valença, Pelleautier, Sigoyer et Tallard (Sainte-Agnès), des mairies de Claret, Curbans et Fouillouse, de deux centres sociaux de Gap, du centre de loisirs maternels Bellevue et du camping du Lac à Curbans. Le parc diocésain Pape François à Gap est également doté de quatre composteurs qui recueillent les déchets bio-organiques issus notamment des cuisines du centre diocésain et de l'école du Saint-Cœur de Marie.

des biodéchets. Cette étude va commencer d'ici la fin de l'année et ses conclusions seront finalisées avant l'été 2024.

Il s'agit d'évaluer la faisabilité technique, économique et organisationnelle de la mise en place d'un tel dispositif. « Plusieurs scénarios vont être proposés par le bureau d'études de façon à ce que nous puissions nous prononcer en toute connaissance de cause », poursuit M. Louche. « Les élus retiendront le dispositif le plus efficient en fonction des caractéristiques de notre territoire, en tenant compte des aspects environnementaux, techniques mais aussi financiers. »

## Des aires de compostage partagées dans chaque village

Sans attendre les résultats de cette étude, des aires de compostage partagées sont en cours de déploiement dans tous les villages de l'Agglomération. D'ici la fin de l'année, chaque commune aura été invitée à proposer un emplacement. Claret, Fouillouse et

Sigoyer sont d'ores-et-déjà équipées, Lettret et Curbans en passe de l'être et les autres suivront. Dans le cas particulier de Gap, le projet est de créer des aires de compostage partagées dans les écarts ruraux de la commune.

« Que ce soit pour le tri sélectif des emballages ou pour les dépôts en déchetterie, les habitants de l'Agglomération montrent qu'ils

sont soucieux de la valorisation de leurs déchets », observe Frédéric Louche. « Nous devons désormais être encore plus efficaces pour que tous les déchets qui sont compostables ne se retrouvent plus dans nos sacs poubelle ! »



## Ils témoignent sur leur expérience du compostage



Des composteurs collectifs sont installés à Fouillouse depuis l'an dernier.

### « Ce n'est pas compliqué à mettre en œuvre »

Dans le quartier de Kapados à **Gap**, la copropriété Les Grands Bois a décidé de mettre en place des composteurs en 2019. « Il faut limiter tous ces déchets, c'est éfrayant », estime Anne Astigarraga. Le projet, rejeté une première fois en assemblée générale, a été adopté l'année suivante, après avoir eu les retours d'une copropriété voisine, Les Charmettes, où l'expérience fonctionnait bien, « sans souci d'odeurs ». Le faible coût de l'équipement, acquis par le biais de la Communauté d'agglomération, a fini de convaincre les réticents. « Nous avons placé les composteurs à l'écart, sous un arbre », ajoute un voisin, M. Durinck.

« Nous avons bien convenu qu'il n'y avait pas d'obligation », souligne Mme Astigarraga. « Au départ, il y avait une vingtaine de volontaires (soit environ 30% de la copropriété, NDLR). Les gens respectent bien et ça se remplit régulièrement. » Le fonctionnement « ne prend pas beaucoup de temps, peut-être un quart d'heure par semaine. On remue le compost, on ajoute des feuilles mortes. Une fois par an, on ramasse cinq sacs de feuilles qu'on conserve pour l'année. »

Certains copropriétaires utilisent du compost pour leurs plantes. Le reste est répandu dans la forêt de Saint-Mens, une fois par an.

### « Modestement, nous participons à l'œuvre collective »

À **Fouillouse**, des composteurs collectifs sont installés dans le village depuis l'an dernier. « La plupart des maisons sont déjà équipées de composteurs individuels et pratiquent cela depuis longtemps », observe le maire, Serge Ayache. « Mais certains locataires des appartements communaux et des propriétaires qui ne souhaitent pas faire de compost chez eux profitent de cette petite installation. Modestement, cela nous permet de participer à l'œuvre collective. »

À la demande de la commune, deux bacs ont aussi été ajoutés par l'Agglomération au cimetière afin de recueillir les plantes et les pots de terre. « Nous les ajoutons au compost », explique le maire. « Nous avons un référent dans le village qui remue régulièrement le compost, enlève ce qui a été déposé par erreur ou qui ne se décomposerait pas suffisamment vite et ajoute les éléments secs nécessaires au processus de compostage. Ça se passe plutôt bien. »



### « Ça avance dans le bon sens »

Le camping du Lac, à **Curbans**, est désormais doté d'une aire de compostage. « Nous sommes le premier camping à avoir été équipé en tri sélectif », indique le gérant, Jocelyn Cardonna. « Dans le cadre de notre candidature au label Clef verte, nous devons impérativement prévoir un dispositif pour le compostage des déchets organiques. Nous nous sommes rapprochés de la Communauté d'agglomération pour installer des composteurs à l'entrée du camping. Nous avons acheté des bio-seaux, que nous mettrons à disposition des clients qui souhaiteront trier leurs biodéchets. Nous verrons la motivation des clients. Mais nous constatons déjà qu'il y a une vraie prise en compte du tri. Ça avance dans le bon sens. »



# Comment réussir son compost ?

Hortense-Ophélie Desmaison, animatrice nature, vous livre des clés pour réussir son compost.

**D**ans un composteur, les matières organiques sont transformées par des micro-organismes (bactéries, champignons...) et des organismes de plus grande taille (vers, acariens, petits insectes...), en présence d'oxygène et d'eau. Au terme du processus (six mois à un an), vous obtenez un compost mûr, idéal pour votre potager, vos fleurs, vos plantes en pot, vos espaces verts...

Comment réussir son compost ? « Avant tout, il ne faut pas se mettre la pression et avancer pas à pas », prévient Hortense-Ophélie Desmaison, animatrice nature à Gap. En premier lieu, il faut bien sûr installer un composteur. La Communauté d'agglomération en propose à prix réduit (voir ci-dessous). Il est également possible de s'en procurer dans le commerce ou d'en fabriquer un, « avec des palettes par exemple ».

Pour l'emplacement, « ça marche mieux en mi-ombre mi-soleil. Il faut avoir du soleil pour accélérer la maturation. Mais il est important d'avoir aussi de l'humidité, car si c'est trop sec, il va falloir arroser délicatement. En faisant un petit trou, il doit y avoir un petit dégagement de chaleur. Quand il y a des vers qui apparaissent, c'est bon signe ! » Autre impératif, installer son composteur directement sur la terre, de façon à faciliter l'action des vers de terre notamment. Inutile aussi de l'installer trop loin de sa maison par peur des odeurs : « C'est une idée préconçue. En réalité, ça ne va pas sentir mauvais. »

Quels déchets organiques peut-on mettre dedans ? « On peut tout mettre dans le compost », assure Hortense-Ophélie Desmaison. En premier lieu bien sûr, les déchets



de cuisine : épluchures, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromage, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, coquilles d'œuf broyées... « Même de la viande et du poisson, mais en quantité réduite. Il faut s'adapter à l'endroit où on se situe, à la présence éventuelle d'animaux sauvages, à la proximité du voisinage... De la même façon, on peut mettre des agrumes, mais ils ne doivent pas être dominants. »

## Apporter du broyat ou des feuilles mortes et mélanger régulièrement

Pour que le processus fonctionne, il est nécessaire d'apporter de la matière sèche. « Il faut recouvrir les aliments que l'on jette de la même quantité de broyat (branches de haie, feuilles mortes, sciure, paille...), que l'on peut conserver au lieu de les déposer en dé-

chetterie. Certaines entreprises qui font des travaux d'élagage en proposent aussi gratuitement. » N'hésitez pas à y jeter mouchoirs en papier ou essuie-tout.

Ensuite, « le mieux est de mélanger régulièrement avec une fourche par exemple. Si on mélange moins, on mettra davantage de temps à obtenir du compost. »

Comment sait-on que le processus est achevé ? « Un bon compost, il est couleur terre et il n'a pas d'odeur, précise Hortense-Ophélie Desmaison. S'il y a des éléments qui ne sont pas décomposés, il n'est pas encore mûr. Après, le but, c'est d'utiliser le compost dans son jardin au lieu d'acheter du terreau. Ça retourne à la nature ! »

L'animatrice nature recommande d'impliquer les enfants pour aller jeter les déchets dans le composteur : « C'est une très bonne activité qui peut être abordée de manière ludique et qui les sensibilise. »

## Comment se procurer un composteur ?

La Communauté d'agglomération propose des composteurs individuels au prix symbolique de 15€. Des composteurs collectifs de 650 litres (30 €) sont aussi vendus aux copropriétés qui en font la demande, après avoir approuvé leur installation en assemblée générale. Des bioseaux (2,50€ l'unité) complètent l'offre pour permettre de recueillir ses biodéchets dans sa cuisine avant de les déposer dans le composteur.

Il suffit de prendre rendez-vous préalablement au 04 92 53 15 85 (Direction de la gestion des déchets, 31 route de la Justice à Gap).



# Haut-Gap : le renouvellement urbain est en marche

Le centre social Les Pléiades  
a d'ores et déjà été rénové.

47 familles ont déjà quitté les trois immeubles appelés à être démolis dans le cadre du vaste projet de transformation du quartier prioritaire du Haut-Gap. L'opération se met progressivement en place.

**D**e 1954 à 1976, ce sont plus de 320 logements sociaux qui ont été construits au Haut-Gap. Comme dans toute la France, les « 30 glorieuses » et les besoins liés à l'arrivée de main d'œuvre immigrée notamment nécessitaient de construire de grands ensembles de logements. Avec certaines conséquences déléteres qu'on a pu connaître des décennies plus tard. Depuis 2015-2016, la volonté est de transformer ce quartier prioritaire du Haut-Gap. Aujourd'hui, c'est un fait, le secteur ne suscite pas vraiment le désir de s'y installer. Pour autant, parmi le millier de personnes qui y vit dans des logements sociaux, parfois depuis leur construction, il est souvent difficile d'envisager de le quitter...

À ce jour, 47 familles ont déjà quitté les trois bâtiments appelés à être démolis dans le cadre du projet de renouvellement urbain porté par la Communauté d'agglomération, la Ville de Gap, l'OPH 05, l'Etat et de nombreux partenaires. 75 familles doivent encore être relogées en dehors du quartier et des solutions sont recherchées pour dix logements actuellement mis à disposition d'associations ou d'autres structures. L'ensemble des locataires concernés ont déjà été rencontrés par les équipes de Soliha, dans le cadre de la Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (Mous) qui lui a été confiée. L'objectif est de trouver des solutions de relogement adaptées aux besoins et à la situation de chaque famille au sein du parc de l'OPH. Les demandes sont transmises au fur

et à mesure à l'OPH. « Les habitants ne sont pas abandonnés », souligne le maire de Gap et président de l'Agglomération, Roger Didier. « Le quartier est tout sauf laissé à l'abandon en attendant sa reconstruction. » Le centre social Les Pléiades vient ainsi de bénéficier d'une rénovation énergétique exemplaire, qui a permis de renouveler sa façade, le city-stade a été réparé à la demande de ses jeunes utilisateurs...

Pour transformer profondément le quartier et sa perception, le projet en cours de mise en œuvre vise à en faire « un quartier d'excellence ». Autrement dit à améliorer le cadre de vie, à renforcer l'accès aux services et à favoriser la mixité sociale. Concrètement, 142 logements existants vont être rénovés, trois bâtiments vont être démolis (132 logements) pour laisser la place à 21 logements sociaux et 56 logements privés neufs. Pour

compenser les 111 logements sociaux supprimés dans le quartier prioritaire, ils seront reconstruits dans d'autres secteurs de Gap.

## Le projet concerne aussi les équipements et les aménagements urbains

Le projet de renouvellement urbain ne se limite pas à l'habitat. Les équipements publics et les aménagements urbains sont aussi concernés. Un rez-de-chaussée d'activité de service de 250m<sup>2</sup> sera ainsi construit à côté de la place de Bonneval pour dynamiser la vie du quartier. Après le centre social, les écoles élémentaire et maternelle Paul-Emile Victor seront également réhabilitées, de même que leurs parvis afin qu'ils soient plus accueillants, plus verts et mieux sécurisés. Une aire de jeux est par ailleurs prévue au cœur du Haut-Gap.

Le projet visant à ouvrir le quartier et à favoriser la mobilité, un nouveau carrefour sera créé pour permettre la traversée du quartier en transports urbains, ainsi que l'élargissement de l'artère qui le traverse, l'avenue de Bure (création de stationnement et d'une voie verte piétons/cyclistes).

Pour accompagner le pilotage opérationnel du projet, deux missions, confiées à des cabinets spécialisés, ont débuté en septembre dernier.

Le projet devrait s'achever en 2027 pour un montant total de plus de 30 M€.



Le quartier du Haut-Gap aujourd'hui  
et ce qu'il devrait être d'ici 2027.





# De nouvelles sections de véloroutes en 2024

La voie verte réalisée à la plaine de Lachaup sera poursuivie en 2024 vers le sud, sur la commune de Châteauneuf, jusqu'à Rochazal.

**La réalisation des véloroutes Grenoble-Marseille et « La Durance à vélo » se poursuit à bon train dans l'Agglomération. En 2024, les travaux se poursuivront à Châteauneuf, La Saulce et Gap.**

**L**es deux véloroutes dont les itinéraires traversent l'Agglomération – la V64 d'intérêt national (Voreppe/Grenoble - Gap - Marseille) et la V862 d'intérêt régional « La Durance à vélo » (Serre-Chevalier - Gap - Avignon) – continuent de progresser. Au-delà de leur intérêt touristique, il s'agit bien aussi pour la Communauté d'agglomération et les différentes communes concernées de faciliter les déplacements doux du quotidien.

Sur l'axe Gap-Vitrolles, deux sections sont déjà en service au niveau de la plaine de Lachaup à Gap et de la « boucle de Tallard ». En 2024, les travaux vont se poursuivre. La consultation pour la maîtrise d'œuvre est en cours pour la section longeant la RD 1085 sur la commune de Châteauneuf. Cette voie verte poursuivra celle déjà réalisée à la plaine de Lachaup jusqu'à la limite avec Tallard, dans la cote de Rochazal (au niveau du radar automatique). D'une longueur de 3250 mètres, elle sera réalisée par la Communauté d'agglomération pour le

compte de la commune de Châteauneuf pour un investissement de 881 500 € HT.

Le chantier de la section de La Saulce s'annonce aussi, entre le carrefour de l'A51, à Gandière, et le canal de la Durance, au sud de la commune. Sur 3000 mètres de linéaire, environ la moitié sera une voie verte séparée (entre Gandière et l'entrée de La Saulce). Dans la traversée du village, il s'agira d'une voie partagée avec une signalétique adaptée. Le bureau d'études MG Concept Ingénierie a été retenu par la commune pour assurer la maîtrise d'œuvre de cet aménagement, d'un montant de 629 700 € HT.

Dans les deux cas, les travaux devraient s'achever fin 2024. Ils sont cofinancés par les communes concernées, l'Etat et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour la suite de l'itinéraire vers Lardier-et-Valença et Vitrolles, la véloroute empruntera la « route du canal » en voie partagée. Une partie des financements a déjà été obtenue pour réaliser cet aménagement.

**Les véloroutes progressent aussi au nord de Gap**

La réalisation de la véloroute « La Durance à vélo » se profile également entre le carrefour de Tokoro et Pont-Sarrazin, où la communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance devrait prochainement arrêter un tracé définitif entre Gap, La Bâtie-Neuve et Chorges après avoir étudié différentes options depuis l'an dernier. À Gap, la voie verte longera la Luye depuis le torrent de la Floadanche vers Tokoro, en traversant la parking de Géant. Ce projet, estimé à 420 000 €, bénéficiera du concours de l'Union Européenne (programme Music-Alcotra) et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'objectif est qu'il soit réalisé avant l'été 2024.

Enfin, pour ce qui est de la véloroute V64 Grenoble-Marseille, sa réalisation se poursuit actuellement entre les Jaussauds et le viaduc du Buzon, après une première section de 2,6 km aménagée au départ du col de Manse. La section en aval du viaduc du Buzon pour rejoindre Gap est prévue en 2024. Ces travaux réalisés par la Ville de Gap bénéficient du soutien de l'Etat et de la Région. À terme, la véloroute empruntera le viaduc du Buzon, une fois que celui-ci aura pu être conforté.





## Quand le lisier produit de l'énergie

Depuis dix ans, le Gaec des Balcons de Gap, aux Fauvins, est équipé d'un méthaniseur. Accueillant 5000 à 6000 tonnes de déchets par an, il permet de produire 1,2 GWh d'électricité, de sécher le foin et de chauffer plusieurs maisons.

**A**ux Fauvins, depuis 2013, le lisier des 90 vaches laitières du Gaec « Les Balcons de Gap » cause non seulement moins de nuisances olfactives pour le voisinage, mais il permet aussi de produire de l'énergie. Les effluents de l'exploitation et de quelques unes de ses voisines, complétés par d'autres déchets compatibles, rejoignent un digesteur dans lequel le biogaz produit est en partie transformé en électricité, grâce à la méthode de cogénération. Le générateur alimenté de cette façon assure une production annuelle de 1,2 GWh, soit la consommation de plus de 250 foyers. Dans le même temps, la chaleur dégagée permet d'assurer le séchage du foin et le chauffage de six maisons des Fauvins.

« Lorsque nous nous sommes lancés dans le projet, le but était de nous diversifier et de faciliter le traitement des effluents, sachant que nous sommes dans une zone périurbaine », explique Laurent Alberti, l'un des quatre associés du Gaec (groupement agricole d'exploitation en com-

mun). Deux grandes fosses (le digesteur et le post-digesteur) ont été créées. Elles accueillent 5000 à 6000 tonnes de déchets par an. Il s'agit à 75% du lisier de la ferme et d'exploitations voisines, complété d'autres biodéchets (céréales, lactosérum, pommes...) et de quelques dizaines de tonnes de gazon provenant des déchetteries de Gap. La matière liquide est apportée quotidiennement dans le digesteur, et une trémie permet de l'alimenter en substrats solides. Le mélange est chauffé autour de 40°. Au terme d'un cycle de trois semaines, le post-digesteur pompe les résidus, qu'il peut stocker plusieurs mois. Ils continuent de produire des biogaz (5 à 10%) et sont à la disposition du Gaec pour être épandus sur l'exploitation.

### « Ce n'est pas notre métier à la base »

« Il y a des matières qui se dégradent plus ou moins vite, on joue avec ça », explique Laurent Alberti. « Nous disposons de grilles pour que le processus soit opti-

mal, mais chaque méthaniseur est spécifique. Ce n'est pas notre métier à la base ! Mais, petit à petit, on apprend. Il faut beaucoup anticiper et prendre des habitudes de gestion. » D'autant que « le secteur est devenu très concurrentiel. Autres bémols, l'importance de l'investissement, malgré les aides obtenues, le coût des pièces mécaniques avec un moteur qui tourne en permanence et le temps que nécessite le fonctionnement. « Il faut compter une heure par jour sur l'année », estime l'agriculteur. Pas de regrets pour autant : « Financièrement, c'est intéressant. » Quant aux digestats, ils présentent « un bon niveau de fertilisation. Nous n'avons eu aucune baisse de rendement, alors que nous n'utilisons plus du tout d'engrais. Les digestats sont liquides, ils ne sentent plus et on peut en épandre à toutes les saisons. »



# Tout savoir sur MaPrimeRénov'

Que vous soyez propriétaire occupant ou bailleur, vous pouvez bénéficier de cette aide de l'Etat pour améliorer la performance énergétique d'un logement. Les conditions changent à partir du 1<sup>er</sup> janvier.

**À** partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les propriétaires de logements classés F ou G par le diagnostic de performance énergétique (DPE) devront réaliser des rénovations globales pour bénéficier de MaPrimeRénov'. Lancée en 2020, MaPrimeRénov' remplace le crédit d'impôt pour la transition énergétique et les aides de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah). C'est une aide publique accessible à tous les propriétaires et à toutes les copropriétés, construites depuis au moins 15 ans. Elle concerne les logements occupés à titre de résidence principale (par le propriétaire lui-même ou par un locataire) et sert à aider à financer des travaux pour améliorer la performance énergétique d'un logement.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024, les aides MaPrime Rénov seront structurées en deux parcours de rénovation :

- un parcours accompagné pour les rénovations d'ampleur, impliquant plusieurs travaux, qui sera obligatoire pour les logements classés F ou G par le DPE ;
- un parcours non accompagné pour les mono-gestes, réservé aux habitations déjà bien isolées.

Le nouveau parcours sera ouvert à tous, sans conditions de ressources, mais ciblera en priori-

té les biens classés F et G par le DPE, via une prime renforcée et un reste à charge très faible pour les ménages plus modestes. Il vise à financer des travaux de rénovation permettant un gain minimal de deux classes sur leur DPE et impliquant au moins deux gestes d'isolation et le traitement de la ventilation.

Ils seront systématiquement accompagnés tout au long de leur projet par un tiers de confiance indépendant et agréé par l'État, « Mon accompagnateur Rénov », tel que la Maison de l'Habitat des Hautes-Alpes. Celui-ci leur apportera un appui dans les démarches techniques, administratives et financières permettant d'obtenir les aides et de réaliser les travaux.

## Un barème revu à la hausse pour les rénovations d'ampleur

Pour le financement des travaux, le barème sera revu à la hausse. Pour un ménage aux revenus très modestes, le plafond de travaux financés passera de 35 000 à 70 000 €, à condition de gagner quatre classes sur le DPE. Le taux d'aide sera, lui, porté à 80 % des travaux, voire même 90 % si le logement rénové atteint au moins la classe D.

Dans le cadre des rénovations d'ampleur, les travaux permettant d'améliorer le confort d'été seront désormais éligibles.

Le parcours sera simplifié : les ménages n'auront qu'un seul dossier d'aide à déposer auprès de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), qui se chargera elle-même de demander les certificats d'économies d'énergie (CEE) et de les intégrer dans le montant de MaPrimeRénov'.

Le second parcours de travaux sans accompagnement permettra de poursuivre les aides MaPrimeRénov pour les changements de chaudière et les petits bouquets de travaux combinant les gestes d'isolation et d'équipement de chauffage décarboné. Seuls les propriétaires vivant dans une maison déjà bien isolée pourront bénéficier de ces aides. Pour s'en assurer, il sera obligatoire de fournir un DPE à l'entrée du parcours.

Renseignements auprès de la Maison de l'Habitat des Hautes-Alpes (Résidence l'Eden, 66 Bd Georges Pompidou à Gap) - 04 92 50 82 11 - [contact@maisonhabitat05.org](mailto:contact@maisonhabitat05.org) - [www.maisonhabitat05.org](http://www.maisonhabitat05.org).

[www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr)



# À 9 ans, Dina est déjà un prodige du violon



La jeune Saulcetièrre, qui a étudié le violon pendant trois ans à l'école de musique de l'Agglomération, s'est illustrée dans l'émission télévisée « Prodiges pop ».

**À 9 ans et demi**, Dina Mourard est déjà rompue à l'art de l'interview. Il lui en faut d'autres pour être impressionnée... Il faut dire que cette jeune violoniste saulcetièrre, déjà habituée à se produire en concert dans la région avec sa famille de musiciens, a dû interpréter plusieurs morceaux sur un plateau de télévision, devant un jury de choix (le trompettiste Ibrahim Maalouf, la chanteuse Chimène Badi et la chorégraphe Blanca Li) et plus de 1,7 million de téléspectateurs devant leur écran (dont quelques dizaines de Saulcetièrs réunis au gymnase). En septembre dernier, Dina a en effet été sélectionnée pour participer à l'émission « Prodiges pop » sur France 2, dont elle était la plus jeune candidate. « C'était mon premier concours, c'était énorme », témoigne-t-elle. « Ça a été une très grande expérience. Je me suis même fait de nouveaux amis. » Et si elle n'a pas atteint l'ultime phase de la finale, « ce n'est pas très grave, j'étais surtout là pour profiter ». Y compris des encouragements enthousiastes d'Ibrahim Maalouf notamment, qui lui prédit un brillant avenir de musicienne.

Sa passion pour le violon est née d'un concert en plein air auquel

elle avait assisté avec ses grands-parents. « On lui a acheté un violon et elle a commencé à prendre des cours avec une habitante du village », raconte sa mère, Elisa. « Elle nous a dit qu'elle avait l'oreille absolue. Dina a poursuivi à l'école de musique de l'Agglomération, à Tallard, avec un nouveau violon, plus élaboré. »

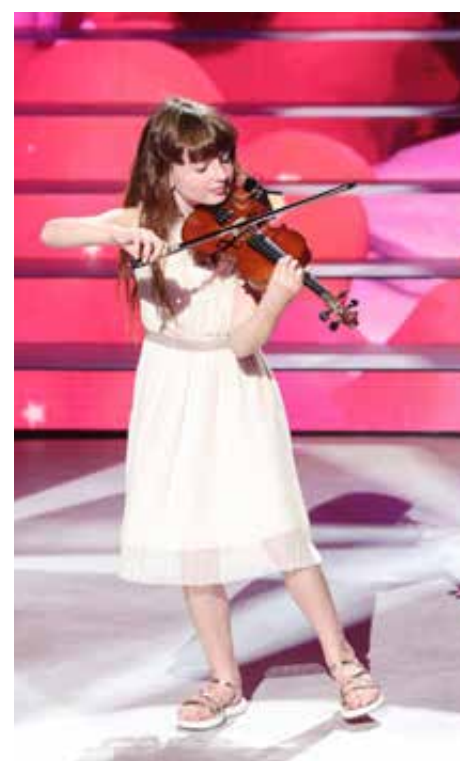
## Les encouragements d'Ibrahim Maalouf et de Lindsey Stirling

Survient alors le décès de son grand-père en plein confinement. « On a joué un morceau ensemble, et, pour tous ceux qui n'avaient pas pu venir aux obsèques, nous l'avons mis en ligne sur internet », explique sa maman. En quelques jours, la vidéo d'Amazing Grace est visionnée plus d'un millier de fois. « Nous avons démarré une chaîne Youtube (La Mourard Family) et c'est comme ça que la recruteuse de l'émission Prodiges pop l'a repérée. » Et sa plus grande fierté, c'est d'avoir reçu plusieurs fois des encouragements de la violoniste américaine Lindsey Stirling sur sa chaîne. « Je rêve de jouer un jour avec elle », glisse la jeune Saulcetièrre.

Née dans une famille de musiciens – son père est professeur de musique au collège de Tallard, sa mère, qui chante et joue de la guitare, a été intervenante scolaire, son grand frère a suivi des cours poussés de batterie – Dina poursuit aujourd'hui son apprentissage avec un professeur de Manosque, ancien premier violon à Paris. « Ce sont des musiciens qui jouaient

lors de l'émission qui nous ont orienté vers lui », explique la maman. Une après-midi par semaine, elle enchaîne donc solfège, orchestre et cours de violon. Et, chez elle, entre midi et deux, elle joue du violon. « J'en fais une bonne dizaine d'heures par semaine », détaille Dina. Sans compter les concerts en famille, à raison de quatre à cinq rendez-vous par semaine en été...

« Ça a pris d'énormes proportions », reconnaît Elisa Mourard. « La leçon que je retire de cette aventure, c'est qu'il ne faut jamais négliger les petits commencements. On ne sait pas où ça peut nous mener. Elle a besoin d'acquiescer de la technique, mais elle donne de l'émotion, elle fait vibrer les gens... Je pense qu'elle en fera sa vie. »





## Le château promis à une renaissance

Fortement délabrée, cette belle demeure du XVII<sup>e</sup> siècle, qui fut édifiée par le chevalier de Jarjayes, a été retenue pour bénéficier du Loto du patrimoine.

**A**vec l'escalier monumental au cœur de son parc arboré, le château de Jarjayes avait jadis fière allure. La bâtisse n'est d'ailleurs pas sans rappeler le château de Charance, à Gap. Sauf que des années d'abandon, de squats et de pillages ont laissé la demeure dans un triste état. En poussant la porte, on a peine à y déceler les traces de la splendeur passée du château édifié au XVII<sup>e</sup> siècle par Francis Auguste Reynier, chevalier de Jarjayes. Et héritage d'une seigneurie datant du XV<sup>e</sup> siècle.

Bien que fragile, l'imposant escalier central avec son garde-corps en fer forgé laisse deviner une entrée autrefois majestueuse. En éclairant le plafond de la chapelle, le maire, Christian Muller, montre les armes du chevalier qui ornent toutes les voûtes. Le sol est jonché de gravats, des poutres ont cédé... Ailleurs, des tuyauteries ont été arrachées. Parmi les pillers fi-

guraient probablement des personnes à la recherche des bijoux de Marie-Antoinette... Le chevalier de Jarjayes, remarié à une des femmes de chambre de la reine, aurait participé à la « fuite de Varennes » pendant la Révolution. Un imaginaire aussi alimenté par le manga japonais « La Rose de Versailles » (plus connu en France sous le nom de « Lady Oscar »), dont le personnage principal est la fille (fictive) du chevalier de Jarjayes...

Propriété privée jusqu'au début des années 50, le château a été par la suite une colonie de vacances tenue par des religieuses du Var. Laissé vacant à la fin des années 70 et squatté, le château est finalement racheté par la commune le 1<sup>er</sup> janvier 1986. Depuis lors, les projets qui se sont succédé ont achoppé sur différentes difficultés. « Le bâtiment a continué à se dégrader et, après 2020, le plafond du 1<sup>er</sup> étage s'est en partie effondré », constate le maire. Au point que la démolition du bâtiment, qui n'est pas classé, a été envisagée...

### Rouvrir le parc aux Jarjayais dès l'été 2024

Les études ayant montré que les bases du château sont saines, la municipalité est partie en quête de financements. « Nous avons deux

priorités : refaire le toit, pour stopper la dégradation, et rénover l'escalier dans le parc, pour le rendre aux Jarjayais », explique Christian Muller. Aujourd'hui, plus de 1,3 M€ de subventions sont acquis de la part de l'Etat (dont 830 000 € au titre du fonds vert dans le cadre de l'enveloppe dédiée aux friches) et du Département. La Région a également été sollicitée et la bonne nouvelle est arrivée de la Mission Bern, début septembre : le projet a été retenu par la Fondation du patrimoine, grâce au soutien de ses délégués départementaux, pour bénéficier du Loto du patrimoine 2023.

Du coup, ce serpent de mer connaît une étape décisive. Pour l'escalier du parc, les travaux sont prévus au printemps. « Dans l'idéal, nous espérons qu'il pourra être livré avant l'été », annonce le maire. Pour le château, les travaux pourraient démarrer début 2025 pour une durée de 18 à 24 mois. Pour quelle destination ? L'objectif est d'en faire un pôle de vie, culturel et touristique. Tout en faisant en sorte que son fonctionnement ne pèse pas sur les finances communales. Diverses pistes sont envisagées. Une étude de programmation va être lancée afin d'accompagner la municipalité dans ses choix.





# Le Pic de Gleize par le sentier de ronde

Cette longue randonnée aérienne demande d'avoir le pied sûr, mais les panoramas sont magnifiques !

**Au départ du parking du col de Gleize.**

**Durée : 3 h 30.**

**Distance : 8,4 km.**

**Difficulté : difficile.**

**Dénivelé : 573 m.**

**Carte IGN :**

**Champsaur/Vieux**

**Chaillol/PNE n°3437 OT.**

Le Pic de Gleize par le sentier de ronde est un itinéraire sauvage, dont on profite d'autant plus avec les jolies couleurs d'automne. Il faut néanmoins un pied sûr pour marcher sur ce chemin aérien et il y a un petit franchissement vertical pour monter jusqu'au col sans nom qui est sous le Pic. Il est à noter que l'ONF (Office national des forêts) vient de réhabiliter l'assise du sentier. La signalétique a aussi été renouvelée.

1. Du parking du col de Gleize, suivre la route forestière de Chaudun jusqu'à l'embranchement du sentier de ronde.
2. Quitter la route forestière pour suivre à droite le sentier de ronde puis surplomber le cirque de Chaudun.
3. Avant d'arriver sur les grands pâturages, monter à droite sur la croupe par un sentier peu marqué. Franchir la petite barre rocheuse pour rejoindre le petit col (2010m).

4. Au petit col, suivre vers la droite la crête qui mène au pic puis au signal de Gleize.
5. Le pic de Gleize (2161 m) offre un panorama exceptionnel à 360°. Regardez le bassin gapençais, le massif du Dévoluy et les Ecrins. Par temps clair, en regardant loin vers l'Ouest, vous apercevrez le Mont-Ventoux.
6. Du signal, suivre l'arrête sud qui descend. Attention, quelques passages sont exposés !
7. Au bas de l'arête, retrouver vers la gauche le sentier qui descend jusqu'au parking.

Retrouvez le descriptif sur *Carnets de rando* (en vente à l'office de tourisme Gap Tallard Vallées) ou sur [alpesrando.net](http://alpesrando.net).



## De nouveaux panneaux au col de Gleize



Depuis cet été, de nouveaux jolis panneaux accueillent les promeneurs au col de Gleize. Créés en collaboration entre la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance, l'Office de tourisme Gap Tallard Vallées et l'ONF, ils renseignent et sensibilisent à la fois les touristes et les Haut-Alpins sur cette forêt à protéger.

On y retrouve la carte touristique du territoire Gap Tallard Vallées, des idées de randonnées au départ du col de Gleize et le lien pour retrouver les traces GPX des itinéraires en ligne.

Deux panneaux présentent la forêt domaniale de Gap-Chaudun, sa multifonctionnalité, le partage mesuré entre pastoralisme, exploitation forestière et chasse, l'espace protégé de la Réserve biologique intégrale du Chapitre Petit Buëch, inscrit depuis 2021 par l'Unesco au Patrimoine mondial de l'Humanité.



Téléchargez les tracés GPX  
de la randonnée.



## EXPOSITIONS

Jusqu'au 24 novembre à La Saulce

### AQUARELLES MARINES

Exposition « Chasse-marée » (aquarelles marines de Brian Hall).

À la Médiathèque de La Saulce. Infos : 04 92 21 90 81 ; mediatheque@lasaulce.fr.

Du 28 novembre au 20 février à La Saulce

### LES MURS SONT À VOUS

Peinture, dessin, collage, pastel, aquarelle, patchwork, papier mâché, photographie, couture... Chacun est invité à venir partager ses créations sur les murs de la Médiathèque de La Saulce.

Infos : 04 92 21 90 81 ; mediatheque@lasaulce.fr.

Jusqu'au 20 décembre à Gap

### L'AIR DE RIEN

Depuis 6 ans, Fred Sancère publie une photo et une petite légende chaque jour sur les réseaux sociaux. Des images de son quotidien, réel et ancré, rêvé ou fantasmé, accompagnent son café noir du matin pour s'inscrire dans une suite sans fin.

Galerie du théâtre La passerelle, tous les jours, du mardi au vendredi et les soirs de représentations.

Infos : 04 92 52 52 52 ; www.theatre-la-passerelle.eu/L-Air-de-rien

Du 12 janvier au 15 mars à Gap

### GHANA

Denis Dailleux est célèbre pour le portrait inédit et passionné de l'Égypte qu'il élabore depuis plus de quinze ans. En quête de nouveaux espaces de création, il se rend aussi régulièrement au Ghana depuis 2009. Galerie du théâtre La passerelle, tous les jours, du mardi au vendredi et les soirs de représentations.

Infos : 04 92 52 52 52 ; www.theatre-la-passerelle.eu/Ghana

## L'AGENDA

Mardi 7 novembre à 20h30 à Tallard

### BIEN, REPRENONS

Grandeur et décadence de la vie de musicien. Dans ce solo musical en forme de divagation autobiographique, Roman Gigoi-Gary revisite son parcours avec un humour tendre. Et nous partage finalement une histoire universelle, celle de la quête de soi.

À la salle des fêtes. Infos : 04 92 52 52 52 ; www.theatre-la-passerelle.eu/Bien-reprenons

Vendredi 10 novembre à 20h30 à Gap

### CONCERT « AUTOUR DE LA CANTATE 106 ACTUS TRAGICUS »

Bouleversante, cette œuvre de Bach est celle qui connut le plus de succès après sa mort. Elle sera entourée d'autres pièces majeures extraites de l'art de la fugue notamment et de compositeurs contemporains de Bach. 20h30, église Saint-Roch. Infos : contact@saintarnouxmusiquesacree.fr - www.saintarnouxmusiquesacree.fr.

Samedi 11 novembre à 15h à Gap

### THÉÂTRE : « CONARDEVIRUS »

Gilberte, une vieille dame au tempérament bien trempé, vit la difficile période d'une pandémie.

Le Tempo (bd Pierre-et-Marie-Curie). Infos : lerideaubleu05@gmail.com ; www.lerideaubleu.com.

Mercredi 15 novembre à 19h à Gap (La passerelle)

### LEÇON IMPERTINENTE HORS SAISON

Érudite et malicieuse, Zou est une pédagogue hors pair. Dans cette leçon très animée, elle pourfend l'inégalité salariale et ces mécanismes qui plombent une catégorie bien précise de la population : les femmes.

Infos : 04 92 52 52 52 ; www.theatre-la-passerelle.eu.

Vendredi 17 novembre à 20h30 à Gap (Le Quattro)

### LAURA LAUNE - GLORY ALLELUIA



Après une première tournée à guichets fermés, Laura Laune fait son grand retour sur scène avec un nouveau spectacle. Une noirceur assumée, une écriture percutante, un univers trash et sans limites. Infos : 04 92 53 25 04 ; www.lequattro.fr.

## AGENDA

Samedi 18 novembre à 20h à Gap (Le Quattro)

### CHIMÈNE BADI CHANTE PIAF



Qui de mieux que Chimène Badi, avec sa voix puissante et sa personnalité à la fois forte et hypersensible, pouvait célébrer Édith Piaf, 60 ans après sa disparition en 1963 ?

Infos : 04 92 53 25 04 ; www.lequattro.fr.

Du 22 au 25 novembre à Gap

### 15<sup>e</sup> RENCONTRES DE LA CINÉMATHEQUE DE MONTAGNE



Un rendez-vous annuel pendant lequel sont diffusés des films documentaires pour la grande majorité inédits, mettant en avant une passion commune, la montagne.

Au Quattro et à la Cinéma-thèque des images de montagne (usine Badin). Infos : www.cimalpes.fr.

Mercredi 22 novembre à 19h à Gap (Usine Badin)

### « 1+HEIN ? » OTILIE [B] + DAVID LAFORE

Compositrice associée de La passerelle, Otilie [B] a eu envie d'impulser les sessions « 1+Hein ? ». Deux fois dans l'année, elle accueillera un artiste un peu « hors cadre » comme elle, pour créer et expérimenter ensemble.

Infos : 04 92 52 52 52 ; www.theatre-la-passerelle.eu.



## AGENDA

Samedi 25 novembre à Neffes

### MARCHÉ DE NOËL



Artisans, créateurs et producteurs proposent des cadeaux de Noël originaux, faits main et réalisés localement. Animations sur le thème de Noël (atelier pâtisserie, fabrication de décorations, contes et lectures), vin chaud, jus de pomme chaud...  
Salle des fêtes, de 10h à 18h.  
Infos : [biblienneffes@gmail.com](mailto:biblienneffes@gmail.com)

Du 24 au 26 novembre à Gap

### RENCONTRES D'AUTOMNE DU THÉÂTRE AMATEUR

Six compagnies de la FNCTA (Fédération nationale des compagnies de théâtre amateur) des Hautes-Alpes proposent des représentations pendant ces trois jours.  
Le Tempo (bd Pierre-et-Marie-Curie)  
Infos : [cdta05@orange.fr](mailto:cdta05@orange.fr)

Du 28 novembre au 2 décembre à Gap

### ZEN ALTITUDE

Durant une semaine consacrée au bien-être, la médiathèque municipale de Gap prend soin de vous et vous permet de découvrir des pratiques tout en douceur et en bienveillance ! Infos : 04 92 53 26 73.

Mercredi 29 novembre à 20h30  
à Gap (Le Quattro)

### JULIETTE



La chanteuse, parolière et compositrice Juliette, dont le dernier album « Chansons de là où l'œil se pose » est sorti en 2022, nous fera le plaisir de sa venue au Quattro.  
Infos : 04 92 53 25 04; [www.lequattro.fr](http://www.lequattro.fr)

Du 8 au 24 décembre à Gap

### MARCHÉ DE NOËL DE GAP



Le plus grand marché de Noël des Alpes du Sud reprend ses quartiers place Jean-Marcellin et place aux Herbes, au centre-ville de Gap, du 8 au 24 décembre, tous les jours de 10h à 19h. Une trentaine d'exposants seront présents, ainsi, bien sûr, que le Père Noël. De nombreuses animations sont prévues.

Nouveauté cette année, le Village gourmand prendra la suite du marché de Noël, du mardi 26 au dimanche 31 décembre, de 10h à 19h. Producteurs, restaurateurs et commerçants vous proposent de déguster et découvrir leurs produits. Pourquoi ne pas en profiter pour préparer votre réveillon du Nouvel An ?

Infos : 04 92 52 56 56; [www.gap-tallard-vallees.fr](http://www.gap-tallard-vallees.fr)

Mercredi 29 et jeudi 30 novembre à 20h30  
à Gap (La passerelle)

### PODE SER, C'EST TOI QU'ON ADORE, SE FAIRE LA BELLE

Entre hip hop et contemporain, Leïla Ka est l'un des talents montants de la danse contemporaine. Elle s'est révélée avec Podeser, un solo coup de poing plusieurs fois primé à l'international. Découvrez l'univers percutant de cette artiste ultra-douée.  
Infos : 04 92 52 52 52 ; [www.theatre-la-passerelle.eu](http://www.theatre-la-passerelle.eu)

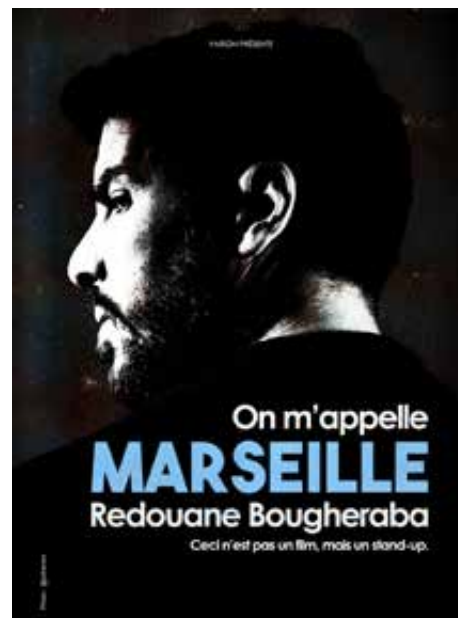
Vendredi 1<sup>er</sup> décembre à 20h30  
à Gap (La passerelle)

### MALDONNE

Sur scène, des robes. De soirée, de mariée, de chambre, de tous les jours, de bal... autant d'identités, de déguisements possibles, au fil d'une soirée entre filles où tout sera possible. Une pièce infiniment vivante et palpitante de Leïla Ka.  
Infos : 04 92 52 52 52 ; [www.theatre-la-passerelle.eu](http://www.theatre-la-passerelle.eu)

Mercredi 6 décembre à 20h30  
à Gap (Le Quattro)

### REDOUANE BOUGHERABA - ON M'APPELLE MARSEILLE



Impertinent, insolent et solaire, Redouane se produit dans un spectacle où se mêlent autodérision, improvisations et apartés de légende avec le public.

Infos : 04 92 53 25 04; [www.lequattro.fr](http://www.lequattro.fr)

Du mercredi 6 au vendredi 15 décembre  
à 20h30 à Gap (La Passerelle)

### DE BONNES RAISONS

À huit ans, se vautrer à vélo, c'est normal. Mais pourquoi continuer à prendre des risques inconsidérés à l'âge adulte ? Interrogeant avec autodérision leur drôle d'obsession, deux acrobates philosophent joyeusement, tout en exécutant leurs numéros favoris.  
Infos : 04 92 52 52 52 ; [www.theatre-la-passerelle.eu](http://www.theatre-la-passerelle.eu)

Samedi 9 décembre à 20h à Gap (Le Quattro)

### THÉÂTRE : 1983



En 1983, après un succès fulgurant dans l'univers de la mode, Michèle Davidson décide de se couper du monde pour retrouver l'inspiration. Sauf qu'on est en 2022 et qu'elle est toujours enfermée... Avec Chantal Ladesou.

Infos : 04 92 53 25 04; [www.lequattro.fr](http://www.lequattro.fr)



*Samedi 9 décembre à 10h30 à Tallard*

### CONFÉRENCE D'ICARE À BLÉRIOT : 4000 ANS D'HISTOIRE DE L'AVIATION

Serge Reynaud retrace l'histoire de l'aviation, depuis ces âges où voler représentait encore un rêve fou : cent ans d'aviation technique mais des millénaires de rêve ! Conférence sous forme de projection de documents-photos commentés.  
Médiathèque municipale Michel-Serres.  
Infos: 04 92 54 11 12.



*Mardi 12 décembre à 19h à Gap (Alp'Arena)*

### CIRQUE D'UKRAINE SUR GLACE

Joliment nommé « Le royaume des glaces », vivez un moment de bonheur, de rire et d'émotions grâce à d'incroyables numéros réalisés sur patins sur la glace de l'Alp'Arena.  
Infos: 04 92 53 25 04; [www.lequattro.fr](http://www.lequattro.fr).

*Samedi 16 décembre à 17h à Tallard*



### INAUGURATION DE LA CRÈCHE GÉANTE

Inauguration, bénédiction de la crèche de 36 m<sup>2</sup> sur le thème « Vers l'Orient » (exposée jusqu'au 7 janvier au château) ; déambulation en musique, à la lumière des lampions. A la découverte du chemin des crèches qui fête ses dix ans (concours des particuliers). Animation avec jongleurs et cracheurs de feu.  
Salle des gardes du château et village.  
Infos : 06 78 03 00 17.

*Mercredi 20 décembre à 18h*

*à Gap (La passerelle)*

### L'ENDORMI

Un rappeur-récitant raconte avec les mots d'une petite fille la violence d'une bagarre de rue et les silences qui l'entourent. Un uppercut à la poésie brute, qui célèbre finalement la vie.  
Infos: 04 92 52 52 52 ; [www.theatre-la-passerelle.eu](http://www.theatre-la-passerelle.eu).

*Mercredi 10 janvier à 20h30*

*à Gap (Le Quattro)*

### ARTUS - ONE MAN SHOW



« Dans ce spectacle Artus ne dépassera pas les limites, puisqu'il n'en n'a pas mises! ».  
04 92 53 25 04; [www.lequattro.fr](http://www.lequattro.fr)

*Mercredi 10 janvier à 20h30*

*à Gap (La passerelle)*

### L'AFFOLEMENT DES BICHES

Une jeune grand-mère meurt subitement. Pour lui dire adieu, sa famille se réunit... Invitant l'imaginaire et même le fantastique, Marie Levavasseur nous invite avant tout à célébrer la vie.  
Infos: 04 92 52 52 52 ; [www.theatre-la-passerelle.eu](http://www.theatre-la-passerelle.eu).

*Mardi 16 janvier à 20h30*

*à Gap (La passerelle)*

### IL FAUDRA QUE TU M'AIMES

Saisie par le drame des grandes tueries scolaires aux USA, Alexandra Cismondi nous emmène dans une famille où deux sœurs à peine sorties de l'enfance se confrontent aux premiers baisers et à la violence...  
Infos: 04 92 52 52 52 ; [www.theatre-la-passerelle.eu](http://www.theatre-la-passerelle.eu).

*Vendredi 19 janvier à 20h30 à Gap*

### CONCERT OZMA QUINTET

Concert Jazz et blues.  
Le Tempo (bd Pierre-et-Marie-Curie)  
04 92 53 26 80.

*Vendredi 19 janvier à 20h30*

*à Gap (La passerelle)*

### LES FEMMES DE BARBE BLEUE

À l'heure où les violences conjugales posent plus que jamais question, un spectacle qui cherche à déconstruire ces mécanismes qui conditionnent les désirs des femmes et les poussent, parfois, vers des prédateurs. Lucide, acide, enthousiasmant.  
Infos: 04 92 52 52 52 ; [www.theatre-la-passerelle.eu](http://www.theatre-la-passerelle.eu).

### HOCKEY SUR GLACE – SYNERGLACE LIGUE MAGNUS

Matches à domicile des Rapaces de Gap, à 20h15 à l'Alp'Arena (le dimanche à 18h30)

- Mardi 21 novembre : Chamonix
- Dimanche 26 novembre : Nice
- Dimanche 3 décembre : Marseille
- Vendredi 8 décembre : Anglet
- Jeudi 28 décembre : Marseille
- Mercredi 3 janvier : Cergy
- Vendredi 5 janvier : Grenoble
- Vendredi 12 janvier : Briançon
- Mardi 16 janvier : Rouen
- Vendredi 26 janvier : Amiens
- Mardi 30 janvier : Bordeaux

Infos : [www.lesrapacesdegap.fr](http://www.lesrapacesdegap.fr)



## Mairies

|                    |                |
|--------------------|----------------|
| Barcellona         | 04 92 54 25 80 |
| Châteauvieux       | 04 92 54 12 13 |
| Claret             | 04 92 68 32 40 |
| Curbans            | 04 92 54 21 87 |
| Esparron           | 09 67 27 24 87 |
| Fouillouse         | 04 92 54 14 23 |
| La Freissinouse    | 04 92 57 80 08 |
| Gap                | 04 92 53 24 24 |
| Jarjayes           | 09 61 24 30 27 |
| Lardier-et-Valença | 04 92 54 20 49 |
| Lettret            | 04 13 69 00 86 |
| Neffes             | 04 92 57 80 87 |
| Pelleautier        | 04 92 57 87 42 |
| La Saulce          | 04 92 54 20 13 |
| Sigoyer            | 04 92 57 83 31 |
| Tallard            | 04 92 54 10 14 |
| Vitrolles          | 04 92 54 25 66 |

## Communauté d'agglomération

|                                         |                |
|-----------------------------------------|----------------|
| Standard                                | 04 92 53 24 24 |
| Bureau d'accueil de Tallard             | 04 92 54 16 66 |
| Déchetterie de Patac (Gap)              | 04 92 52 22 45 |
| Déchetterie de la Flodanche (Gap)       | 04 92 51 62 18 |
| Déchetterie des Piles (Tallard)         | 04 92 54 27 29 |
| Quai de transfert de Saint-Jean         | 04 92 51 41 95 |
| Gestion des déchets                     | 04 92 53 15 85 |
| Eau – assainissement                    | 04 92 53 15 81 |
| Développement économique                | 04 92 53 24 32 |
| Politique de la ville                   | 04 92 53 22 70 |
| Environnement - Agriculture - Agenda 21 | 04 92 53 18 79 |
| Service des gens du voyage              | 04 92 53 24 63 |
| Centre de loisirs intercommunal         | 07 60 31 48 35 |
| Ecole de musique intercommunale         | 04 92 54 16 66 |

## Tourisme

|                                        |                |
|----------------------------------------|----------------|
| Office de Tourisme Gap Tallard Vallées |                |
| à Gap                                  | 04 92 52 56 56 |
| à Tallard                              | 04 92 54 04 29 |
| Domaine de Charance                    | 04 92 53 26 79 |
| Station de Gap-Bayard                  | 04 92 50 16 83 |
| Maison de Céüse (col des Guérins)      | 04 92 46 88 60 |

## Transports

|                  |                         |
|------------------|-------------------------|
| L'Agglo en bus   | 04 92 53 18 19          |
| Zou / Région Sud | 08 09 40 00 13          |
|                  | .....zou.maregionsud.fr |

## Numéros d'urgence

|                                 |                |
|---------------------------------|----------------|
| Samu                            | 15             |
| Police et gendarmerie           | 17             |
| Sapeurs-pompiers                | 18             |
| Appel d'urgence européen        | 112            |
| Sans-abri                       | 115            |
| Enfance en danger               | 119            |
| Violence Femmes Info            | 3919           |
| Centre anti-poison de Marseille | 04 91 75 25 25 |

## Santé

|                                                   |                              |
|---------------------------------------------------|------------------------------|
| Centre hospitalier intercommunal des Alpes du Sud | 04 92 40 61 61               |
| Accueil des urgences                              | 04 92 40 67 01               |
| Maison médicale de garde du Gapençais             | 04 92 52 28 15               |
| Polyclinique des Alpes du Sud                     | 04 92 40 15 15               |
| Pharmacie de garde                                | 0825 74 20 30 (appel payant) |
|                                                   | ..... ou www.servigardes.fr  |
| Dentiste de garde                                 | 04 92 51 94 94               |

## Administrations publiques

|                       |                |
|-----------------------|----------------|
| Préfecture            | 04 92 40 48 00 |
| Conseil départemental | 04 92 40 38 00 |

**Site internet de la  
Communauté d'agglomération :**  
**[www.gap-tallard-durance.fr](http://www.gap-tallard-durance.fr)**

**Office de tourisme  
intercommunal :**  
**[www.gap-tallard-vallees.fr](http://www.gap-tallard-vallees.fr)**



# LE VERRE SE RECYCLE À L'INFINI



**DANS LES BACS DÉDIÉS  
OU CONTENEURS  
À VERRE, ON Y MET**



**POTS ET BOCAUX  
EN VERRE**



**BOUTEILLES ET  
FLACONS EN VERRE**



**NE PAS Y JETER :**

- VAISSELLE,
- MIROIRS,
- AMPOULES,
- FAÏENCE,...

**QUI SONT À  
DÉPOSER EN  
DÉCHETTERIE**



**Astuce  
zéro  
déchet**

**POTS À CONFITURE, BOUTEILLES,  
BOCAUX PEUVENT ÊTRE UTILISÉS  
POUR STOCKER VOS ALIMENTS  
ACHETÉS EN VRAC !**

**Un doute ? Une question ?  
Contactez-nous au  
04.92.53.15.85  
ou sur le site  
[www.gap-tallard-durance.fr](http://www.gap-tallard-durance.fr)**





# La grande mobilisation pour l'emploi

Ville de Gap - Pôle Emploi

**Jeudi 9 novembre 2023**  
**de 9h à 13h30, au Quattro, à Gap.**

**Pour tous les chercheurs d'emploi.**

**AVEC GAP,  
TOUS ENSEMBLE  
POUR L'EMPLOI !**

